

honor and dignity, damage to business reputation, violation of rights or the characteristic features of obligations of compensation for damage caused by mutilation are that they arise when the absolute rights of the injured are violated, despite the fact that compensation for damage is of a property nature, all obligations are non-negotiable, since its subjects before causing the damage did not were related to the terms of the contract, and the most significant, in our opinion, is that the obligation to compensate for damage can be imposed not only on the person who caused the damage but also on other persons [4].

Regarding the responsibility of a minor, in my opinion, minors are only theoretically, or very rarely, independently responsible. Usually, children at this age do not have personal property or money to pay restitution. In most cases, parents, guardians, medical or educational institutions are responsible for children, also parents do not have the right to demand from the child the return of these funds that have been spent.

Список використаних джерел

1. Науково-практичний коментар Цивільного кодексу України том 2. URL: <http://mego.info/матеріал/стаття-1168-відшкодування-моральної-шкоди-завданої-каліцтвом-іншим-ушкодженням-здоров'я-або>.
2. Пархоменко А. Відшкодування моральної шкоди. URL: <https://Minjust.Gov.Ua/M/Vidshkoduvannya-Moralnoi-Shkodi>.
4. Скриник М. В. Право фізичної особи на відшкодування шкоди, завданої каліцтвом / Права людини та механізм їх забезпечення в Україні : міжвуз. наук.-теорет. конф., грудень 2021 р. К. : НАВС, 2021. URL: <http://elar.naiu.kiev.ua/jspui/handle/123456789/21147>.

Вінярська Х.,

здобувач ступеня вищої освіти бакалавра
Національної академії внутрішніх справ
Консультант з мови: **Шемякіна Н.**

LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS EN TANT QUE PHÉNOMÈNE TRANSNATIONAL

Chaque année, près de 2,5 millions de personnes sont recrutées et exploitées à travers le monde. 80 % des victimes de la traite sont des femmes et des enfants. Tous les États sont affectés par la traite d'êtres humains, soit en tant que pays d'origine, soit de transit ou de destination des victims [1].

Aux termes du code pénal, la traite des êtres humains c'est le fait de recruter, de déplacer des personnes et de les assujettir et les faire travailler contre leur volonté en utilisant la tromperie, la contrainte et/ou la violence.

Il est à noter que c'est une des formes de trafic les plus rentables dans le monde pour les criminels, après le trafic de drogue et la contrefaçon. Elle génère un profit de 32 milliards de dollars par an [2].

On distingue des différents types d'exploitation des êtres humains: le travail forcé, l'esclavage domestique, l'exploitation sexuelle, le trafic d'organes et la mendicité force.

Il faut rappeler que la communauté internationale s'est mobilisée en adoptant, un instrument juridique contraignant: la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée (dite «Convention de Palerme») et son Protocole additionnel sur la lutte contre la traite des êtres humains. L'objectif premier de ce texte est de prévenir, réprimer et punir la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants. C'est dans le cadre de cette Convention que les États se sont engagés à adapter leur législation nationale pour lutter contre la traite des êtres humains. Ils sont soutenus par les agences de l'ONU, notamment par l'Office des Nations unies pour la lutte contre la drogue et le crime [2].

On sait que la France est particulièrement préoccupée par la traite des êtres humains en situation de conflits et par le fait que certains groupes terroristes ont intégré cette pratique à leur stratégie. Par exemple, Daech a utilisé la traite comme acte de terreur, mais également comme outil de recrutement et moyen de financement. La traite transfrontalière est également un fléau en Afrique, utilisée notamment par Boko Haram ou Al-Shabaab. La France a fermement condamné les traitements inhumains et les violences dont sont victimes les migrants en Libye. Ce trafic alimente la criminalité transnationale organisée et constitue une véritable économie souterraine qui déstabilise les États [2].

On observe que de nombreuses victimes de la traite d'êtres humains ont été confrontées à l'ignorance ou à l'incompréhension lorsqu'elles ont tenté d'obtenir de l'aide. Elles ont vécu des expériences traumatisantes après avoir été secourues lors des entretiens d'identification et des procédures judiciaires. Certaines ont été de nouveau victimisées et punies pour des crimes qu'elles ont été forcées de commettre par leurs trafiquants. D'autres ont été stigmatisées ou ont reçu un soutien insuffisant [1].

Prenons en compte que le proxénétisme représente plus de la moitié des procédures ouvertes. L'étude spéciale sur ce sujet relève que le phénomène de l'exploitation sexuelle de personnes mineures ou jeunes majeures de nationalité française augmente [3]. Selon les policiers, les plateformes en ligne permettent aux criminels de recruter des personnes avec de fausses promesses [4].

On note que les nouvelles technologies permettent de diffuser anonymement des contenus dégradants et dangereux qui alimentent la traite des êtres humains, y compris l'exploitation sexuelle des enfants.

Il faut bien reconnaître que les femmes et les filles, en particulier celles qui sont déplacées, sont touchées de manière disproportionnée par la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle, de mariage forcé et d'enfant, de travail forcé et de servitude domestique [4].

Nous pouvons en conclure que la traite des êtres humains reste un problème majeur dans le monde contemporain. Elle constitue une des priorités de la communauté internationale dont la France en matière de protection et de promotion des droits de l'homme et de la lutte contre la criminalité organisée.

Список використаних джерел

1. Traite-des-etres-humains. URL: <https://www.un.org/fr/observances/end-human-trafficking-day>.
2. Traite-des-etres-humains. URL: <https://onu.delegfrance.org/Traite-des-etres-humains>.
3. Traite et exploitation. URL: <https://www.google.com.ua/amp/s/amp.lefigaro.fr/actualite-france/la-traite-et-l-exploitation-des-etres-humains-en-hausse-en-france-selon-un-rapport-20211022>.
4. Traite-des-etres-humains. URL: <https://news.un.org/fr/story/2022/07>.

Воронік К.,

здобувач ступеня вищої освіти бакалавра
Донецького державного університету
внутрішніх справ

Консультант з мови: **Мамонова О.**

INTERNATIONAL COOPERATION AND IMPLEMENTATION OF EUROPEAN TRENDS IN THE REGULATORY SYSTEM OF LAW ENFORCEMENT AGENCIES IN UKRAINE

International cooperation is one of the main trends in the development of modern systems of judicial and law enforcement agencies.

One of the main trends that characterizes the development of modern states and, accordingly, their systems of judicial and law enforcement agencies, in particular France, Germany, England and the USA, is the focus on expanding international cooperation.

It is possible to consider the international cooperation of judicial and law enforcement bodies as one of the components of the interaction of states in the sphere of protection of human rights, freedoms and legitimate interests, fighting crime, which in itself is now an important part of international relations. Among the main directions of such cooperation can be distinguished:

- provision of legal assistance in criminal cases;
- conclusion and implementation of agreements on the fight against transnational offenses;
- execution of decisions of foreign law enforcement bodies on criminal matters affairs;
- regulation of criminal and legal issues and individual rights in the field of law enforcement, exchange of information representing mutual interest for law enforcement agencies;
- joint study of the problems of combating crimes;
- exchange of law enforcement experience;
- assistance in training personnel for foreign law enforcement agencies;
- provision of material and technical and advisory assistance [1].